

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 3 octobre 2008
(convocation du 22 septembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Murielle, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cptre de 12 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cptre de 12 h 00)
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cptre de 12 h 00)
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cptre de 9 h 50)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 35)
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Club du Développement Local - Organisation du Salon de l'Entreprise en Aquitaine les 4 et 5 juin 2008 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La 10ème édition du Salon de l'Entreprise en Aquitaine s'est déroulée les 4 et 5 juin derniers au Parc des Expositions de Bordeaux- Lac.

Cette manifestation est devenue sur l'agglomération bordelaise, un rendez-vous annuel attendu par les porteurs de projets et les acteurs de la création et du développement d'entreprises. Elle se positionne aujourd'hui comme le troisième salon de province de ce type après Lyon et Marseille.

Les porteurs de projets en création, les candidats à la reprise ou à la transmission d'entreprises, constituent toujours la plus grande partie des visiteurs (70%), et les chefs d'entreprises, travailleurs indépendants et salariés se mobilisent toujours plus chaque année.

Ce salon s'inscrit également dans la dynamique actuelle d'entreprenariat en évoluant chaque année pour répondre aux attentes du public et en participant au développement du tissu économique de la région et de l'agglomération.

En 2008, le salon s'est encore agrandi avec près de 200 stands professionnels répartis en espaces thématiques et a eu pour ambition de réunir 6 000 visiteurs, comme en 2007.

Le Salon a offert, cette année, une offre de thématiques diversifiée visant à toujours mieux satisfaire les porteurs de projets et les chefs d'entreprises présents en nombre croissant chaque année.

Egalement, le Salon de l'Entreprise entend affirmer son rôle de référence en matière d'entreprenariat en Aquitaine et faire évoluer son concept pour être toujours plus proche des attentes.

Ainsi, les objectifs affichés de ce salon ont été de trois ordres :

- permettre de recueillir un maximum d'informations en un minimum de temps et faire gagner un temps précieux au montage des projets,
- développer le maximum d'échanges entre entrepreneurs pour créer du business et favoriser le développement des entreprises en Aquitaine,
- donner des idées en valorisant les secteurs porteurs et les retours d'expériences.

Dans ce nouveau cadre, les animations suivantes constituant quatre axes d'évolution majeurs ont été proposées :

- Un parcours de l'entrepreneur avec un circuit obligatoire composé des étapes clés d'un projet d'entreprise (je cherche une idée ; je valide mon projet ; je monte mon dossier ; je finance mon projet ; je m'installe ; je crée mon réseau ; je vends ; je reprends une entreprise.....),
- Des ateliers thématiques adaptés à chaque étape et intégrés au sein du parcours pour plus de cohérence,
- La création de réseau à l'honneur avec un espace spécialement dédié aux rendez-vous préprogrammés,
- la soirée des entrepreneurs pour favoriser les échanges entre professionnels et fêter les 10 ans du salon.

Les temps forts du Salon ont résidé dans :

- l'organisation des conférences prospectives où tendances et entreprenariat du futur ont été évoqués,
- la remise des coups de cœur récompensant des entreprises aquitaines pour leur initiative en matière de création, de reprise et d'innovation,
- la présence du salon partenaire Easy Fairs Franchise qui propose près de 50 enseignes à développer et un accompagnement spécifique personnalisé sur la création d'entreprise en franchise.

Dans la continuité de l'année 2007, la Communauté urbaine a souhaité mettre en avant son action économique en faveur de la création et de la reprise d'entreprise et accueillir sur son espace les associations de développement économique avec qui elle entretient des relations partenariales. Egalement, l'économie sociale et solidaire a été valorisée, de même que l'offre de réseau très haut débit mis en place par la Communauté Urbaine sur l'agglomération.

Ainsi, comme l'an passé, la Communauté Urbaine est apparue à différents niveaux :

- en assurant le parrainage officiel du Salon avec l'attribution d'un espace de 36 m², la présence du logo sur les supports de communication, l'animation d'un atelier thématique sur le développement économique durable et des démonstrations sur l'espace numérique pour détailler l'offre numérique de l'agglomération,
- en parrainant le coup de cœur : le Président de la Communauté Urbaine a remis à une entreprise un « coup de cœur »,
- en étant présente dans la communication du Salon, à savoir le programme d'annonces, le guide du visiteur et le site internet.

Notre établissement public, qui a soutenu chaque année, depuis son démarrage en 1999, le Forum de la Création d'Entreprise et des Opportunités de Développement devenu Salon de l'Entreprise en Aquitaine, a été sollicité pour reconduire, en 2008, son soutien financier à hauteur de 38 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C s'élevant à 467 300 T.T.C répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achats d'études	460 801	Ventes de produits	319 540
Assurances	3 100	Subvention C.R.A	71 760
Honoraires	2 655	Subvention C.G 33	38 000
Divers	744	Subvention C.U.B	38 000
TOTAL	467 300		467 300

Le Conseil Régional poursuit son partenariat en accordant un soutien financier de 71 760 € avec une présence active au Salon avec un stand important consacré à la transmission et à la reprise d'entreprises.

Le succès remporté par cette manifestation, que ce soit en termes de visiteurs ou de participation des institutionnels et organismes privés, et la possibilité pour la Communauté Urbaine d'y promouvoir les actions qu'elle conduit en faveur de son développement économique plaident en faveur du renouvellement du soutien financier de notre établissement public.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'accorder au Club du Développement Local une subvention d'un montant de 38 000 € pour l'organisation de la 10è édition du Salon de l'Entreprise en aquitaine, qui s'est tenu au Parc des Expositions de Bordeaux -Lac les 4 et 5 juin 2008,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 NOVEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 6 NOVEMBRE 2008